

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1436

présenté par

M. Gérard, Mme Racon-Bouzon, M. Touraine, Mme Vanceunebrock, Mme Atger, Mme Mörch, Mme Marsaud, M. Kerlogot, Mme Valérie Petit, Mme Krimi, Mme Rilhac, M. Gouffier-Cha, Mme Pételle, Mme Liso, Mme Tuffnell et M. Chiche

ARTICLE 1ER BIS

Au début, ajouter l'alinéa suivant :

« I. – À la deuxième phrase du neuvième alinéa de l'article L. 721-2 du code de l'éducation, après le mot : « potentiel » sont insérés les mots : « , aux enjeux d'inclusion scolaire liés à l'identité de genre des élèves ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article 21 du projet de loi vise à inscrire le principe d'une scolarisation obligatoire des enfants de trois à seize ans. Cette réforme marque une rupture fondamentale dans le code de l'éducation puisqu'elle conduit à basculer du principe de l'instruction obligatoire à un principe de scolarisation obligatoire. D'après l'étude d'impact publiée par le Gouvernement, cette mesure est de nature à renforcer la portée de l'école inclusive en réaffirmant la nécessité d'assurer la scolarisation du plus grand nombre d'élèves.

Dans ce contexte, le présent amendement vise à renforcer la prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves transgenres en complétant les objectifs de formation des enseignants confiée aux Institut national supérieur du professorat et de l'éducation, également modifiés à l'article 1er bis, pour intégrer explicitement les enjeux d'inclusion scolaire liés à l'identité de genre des élèves".

A l'heure actuelle, les élèves transgenres subissent des formes de violences produites par l'institution scolaire, à l'instar du mégenrage en raison d'un manque de formation et de sensibilisation des membres de la communauté éducative qui se sentent parfois démunis dans

l'accompagnement de la transition d'un jeune trans. Il convient donc d'armer les enseignants des outils adéquats pour que l'école de la République puisse être l'école de tous.